

## Chef d'exploitation bâtiment (f/h)

Offre n° O091260324000588

Publiée le 27/04/2026

### Synthèse de l'offre

Employeur

[Mairie de SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS](#)



Ville labellisée Cité Educative  
Ville labellisée 4 fleurs  
Ville de Coeur d'Essonne Agglomération  
36.140 habitants au sud de Paris

Lieu de travail	📍 Rue Paul Langevin, Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne (91))
Poste à pourvoir le	Dès que possible
Type d'emploi	Emploi permanent - vacance d'emploi
Motif de vacance du poste	Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

### Détails de l'offre

Famille de métiers	Architecture, bâtiment et logistique > Maintenance des bâtiments tous corps d'état	Grade(s) recherché(s)	Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal Technicien Technicien principal de 2ème classe
--------------------	--	-----------------------	---

Métier(s) → [Chargé ou chargée de maintenance du patrimoine bâti](#)

Ouvert aux contractuels Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))  
Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail	Temps complet	Management	Oui
Expérience souhaitée	Confirmé		

#### Descriptif de l'emploi

Sous l'autorité de la Directrice du patrimoine bâti, le Chef d'exploitation bâtiment assure l'organisation et le suivi quotidien de l'exploitation du patrimoine bâti communal. Il encadre la régie bâtiment ainsi que les deux techniciens en charge des prestataires et de la sécurité des bâtiments. Il coordonne l'ensemble des interventions internes et externes relatives à l'entretien, à la maintenance et à la sécurité des bâtiments municipaux, dans un objectif de continuité du service public, de sécurité des personnes et des biens et de conformité réglementaire.

#### Missions / conditions d'exercice

- Planification de la maintenance préventive et corrective des bâtiments (planification et indicateurs) :
- Planification et suivi de l'activité des agents de régie, prioriser les tâches, manager opérationnellement l'équipe en lien avec le Chef

d'équipe régie ;

- Planification et suivi des travaux d'entretien et de maintenance réalisés par les entreprises en lien avec le Technicien bâtiment (en charge du suivi et du contrôle) et l'assistante d'exploitation ;
- Planification et suivi de la sécurité (ERP, SSI, extincteurs, alarmes) et de l'hygiène (nuisibles uniquement) des bâtiments en lien avec le Technicien sécurité ;
- Gestion des interventions sur le logiciel ATAL.

- Organisation de l'astreinte et management des agents d'astreinte ;
- Être en relais des différents acteurs (municipaux, chefs d'établissement, prestataires) ;
- Planification et suivi technique des manifestations organisées par la commune (8 à 10 manifestations par an + élections) : électricité, sécurité incendie, hors logistique ;
- Informer les utilisateurs et rendre compte de son activité : rédaction de mails, élaboration et référencement de tableaux d'activité ;
- Participer à l'élaboration budgétaire et au suivi budgétaire (indicateurs techniques)

Activités occasionnelles :

- Conduite de petits travaux de réhabilitation ;
- Contrôles inopinés de chantiers intra ou extra (sécurité) ;
- Participation au schéma bâtementaire et référencement du patrimoine communal ;
- Dialogue des adaptations bâtementaires avec l'agent en charge de la prévention des risques au travail ;
- Participation aux actions de viabilité hivernale.

Temps de travail hebdomadaire : 37h30 sur 4,5 jours (27 jours de CA et 15 jours de RTT) - Rémunération statutaire, régime indemnitaire, Prime de fin d'année et majoration annuelle du CIA en juin si présence au 1er janvier de l'année en cours et soumis à l'entretien professionnel - CNAS – Couverture santé par Harmonie et Garantie maintien de salaire par MNT VYV.

Recrutement par voie statutaire, à défaut contractuel - CDD jusqu'à obtention du concours de la Fonction Publique Territoriale.

#### Profils recherchés

Bac pro bâtiment tout corps d'état ; Expériences : bâtiment tout corps d'état ; Maîtrise du pack office ; titulaire du permis B obligatoire ; Habilitations électriques et échafaudage (le cas échéant à engager dès la prise de poste).

Savoirs : Compétences techniques générales dans le domaine du bâtiment en exploitation et maintenance des bâtiments tous corps d'état ; Être à l'aise avec l'outil informatique, Excell niveau intermédiaire ; Connaissance des réglementations de sécurité (ERP, établissements scolaires, SSI).

Savoir-faire : Animation d'équipes techniques et coordination de prestataires ; Capacité d'analyse et d'aide à la décision, capacité de décision en situation d'urgence.

Savoir être : Aisance relationnelle, sens de l'écoute et du dialogue ; Sens du service public et des responsabilités ; Devoir de réserve ; Rigueur, sens de l'organisation, adaptabilité et réactivité.

## Contact et modalités de candidature

<b>Contact</b>	0169468000
<b>Informations complémentaires</b>	Envoyer CV et lettre de motivation Monsieur le Maire Place Roger Perriaud 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS adresse mail : recrutement@sgdb91.com
<b>Adresse de l'employeur</b>	Mairie de SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS >Place Roger Perriaud 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

#### ✓ Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.